

## **Une Association Militante**

### **La défense des droits des chômeurs**

C'est la mission première de l'association : accueillir les chômeurs, les précaires et les salariés, les informer sur leurs droits et leur donner les moyens de les exercer.

Depuis 1994, Action Chômage 82 accompagne les chômeurs dans leurs démarches, assiste les précaires dans leurs rapports avec les institutions et accompagne tous ceux qui sont victimes du non-respect du droit du travail.

Cette mission, vitrine première et essentielle de notre action militante, est aussi celle qui nous permet de sensibiliser les chômeurs à l'efficacité et à l'utilité de se rassembler et d'agir collectivement.

### **Agir Collectivement**

Le MNCP est né en 1986. Il est l'héritier du premier syndicat de chômeurs créé par Maurice PAGAT en 1981. Celui-ci estimait alors qu'il était *"urgent et indispensable d'inviter les chômeurs à refuser la solitude, à résister, à se défendre, à s'organiser et à prendre enfin la parole"*.

C'est dans un contexte de chômage de masse que des groupes de chômeurs se sont constitués en association, qu'ils ont senti la nécessité de créer des lieux d'entraide et de solidarité animés par eux et de se donner les moyens d'une représentation nationale.

C'est pourquoi le MNCP promeut aujourd'hui la mise en place de groupes de chômeurs, afin d'organiser collectivement la parole et la représentation des demandeurs d'emploi.

Ainsi le MNCP n'est pas seulement une association de soutien aux chômeurs et précaires ...mais un Mouvement national de chômeurs et de précaires.